

Nom et coordonnées de l'école : EPU Isle Saint Georges 9 route de Boutric Commune: 33640 Isle-Saint-Georges	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE - 3^{ème} TRIMESTRE Date : 27 juin 2023
---	---

Circonscription Talence

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Dussarrat Aude

Équipe enseignante :	Mme Céline Farez Mme Hélène Herraiz Mme Audrey Briatte: future directrice et enseignante Mme Valérie Letable : future enseignante Mme Mathilde Rodriguez : future enseignante
Le maire ou son représentant :	Mme Stéphanie Daubanes Mme Cathy Camblong
RPE	Mme Émilie Trochon Mme Sabrina Moussavi-Far Mme Charlotte Kalisky Mme Lisiane De Carvalho Mme Claire Zaroni

Excusés : Mme Isabelle Barbier (Inspectrice de l'Éducation Nationale),

3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

trimestre 3

Début du conseil d'école : 18h08

Secrétaire de séance : Hélène Herraiz

Fin du conseil d'école : 19h30

Le prochain conseil d'école aura lieu le :

Fait à Isle-Saint-Georges, le 27 juin 2023

La Directrice,
Présidente du Conseil d'École
Dussarrat Aude

Le Secrétaire de séance :
Mme Hélène Herraiz

PARTIE FONCTIONNEMENT :

1. Point sur les effectifs actuels et prévisionnels.

Actuellement, nous comptons 51 élèves.

Pour l'année 2023-2024 l'effectif de l'école arrêté à ce jour est de 47 élèves répartis comme suit :

PS : 5 élèves

CE2 : 9 élèves

MS : 6 élèves

CM1 : 8 élèves

CP : 7 élèves

CM2 : 9 élèves

CE1 : 3 élèves

2. Projet prévisionnel de répartition pédagogique de la prochaine rentrée scolaire :

PS/MS/CE1 : 14 élèves

CP/CE2 : 16 élèves

CM1/CM2 : 17 élèves

3. Sécurité : Présentation de registres et rapport d'exercice :

Cette année, les élèves ont effectué 2 exercices incendies et 2 exercices PPMS. Comme indiqué dans les comptes-rendus, le signal d'alerte de l'exercice incendie n'est pas audible par tous, en fonction des locaux occupés.

4. Point sur les travaux et équipements :

Les effectifs étant décroissants depuis quelques années, il faudrait envisager une organisation spatiale pouvant accueillir des classes de plus de 20 élèves en cas de fermeture.

5. Bilan financier des actions municipales :

Le budget annuel pour l'école de 4700 € est conservé pour l'année 2024. Ce budget sera essentiellement alloué aux fournitures scolaires, manuels et fichiers.

Il serait possible qu'une ligne comptable soit ajoutée afin d'inclure dans ce budget de 4700€ une somme pour les transports.

Le bus pour la piscine était jusqu'à présent partagé avec la commune d'Ayguemorte-Les-Graves. Cela ne sera plus le cas à la rentrée prochaine. La mairie est interrogée sur la possibilité de payer le bus dans sa totalité. Il est également envisagé de faire partir tous les élèves une année sur deux. La question sera débattue en équipe municipale.

6. Bilan coopérative scolaire :

Le bilan de la coopérative fait état d'un solde bancaire d'environ 2400€.

La fête de l'école a permis de récolter grâce à la tombola 587€ et à la buvette et jeu (pêche aux bonbons) un bénéfice de 156,38€ soit un total de 743,38€.

PARTIE PEDAGOGIQUE :

1. Bilan des projets pédagogiques (d'école, de cycles, inter-cycles, de classes)

Projet « Ma cour d'école idéale ». Les élèves de CP/CE1/CE2 en collaboration avec une maman d'élève paysagiste Camille André. Céline Farez explique que ce projet pourra être continué par la future équipe si elle le souhaite.

Projet autour de la terre en PS/MS/GS : jardinage au jardin partagé de la commune + atelier argile avec une intervenante + séance poterie.

Les classes de maternelle et de CP/CE1/CE2 ont effectué une découverte de l'argile avec une maman d'élève (Anne-Sophie Klymko) et produit des petits objets suite à un projet mené en classe.

Les élèves de l'école ont pu bénéficier d'un moment d'échange avec un accordéoniste. Ce temps a énormément plu aux élèves. Dans la classe de PS/MS/GS, un guitariste est venu présenter son instrument.

Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont participé au cycle piscine à la piscine de Villenave d'Ornon et la majorité des CM2 a obtenu l'attestation de savoir-nager.

2. Résultats des évaluations nationales et résultats des élèves de 6^{ème} (premier semestre).

Le collège de Cadaujac, nous a adressé les bulletins du premier semestre des anciens élèves d'Isle-Saint-Georges. Ils sont tout à fait satisfaisants. Sur les 6 enfants scolarisés à Cadaujac, 4 présentent une moyenne supérieure à la moyenne de la classe et 2 en dessous (environ 12 de moyenne). Cette information a été confirmée par notre inspectrice de circonscription, Madame Barbier, qui confirme que le niveau d'Isle Saint Georges au collège est satisfaisant.

Les livrets seront remis aux élèves d'ici à la fin de l'année.

3. Bilan des actions école-collège.

Afin de préparer la rencontre entre les CM2 et une classe de 6^{ème}, en avril et mai, les élèves ont réalisé des défis mathématiques appelés « EurékaMaths ». Afin de créer une petite émulation de classe, tous les élèves de la classe 3 y ont participé.

Lors de la visite des CM2 au collège le mardi 23 mai, les élèves ont pu rencontrer la principale, la principale adjointe, la CPE ainsi qu'un professeur de mathématiques et l'infirmière scolaire du collège. Ils ont réalisé avec une classe de 6^{ème} un « EurékaMaths ». Ils ont ensuite mangé au self ce qui leur a beaucoup plu.

4. Bilan des actions liaison GS/CP et accueil des futurs élèves de PS :

Une demi-journée d'accueil des GS en CP a été organisée le mardi 27 juin. Elle coïncide avec la venue des futurs PS dans la classe de maternelle pour un petit temps d'adaptation.

L'enseignante de la classe 3, a pris les élèves de CE2.

5. Bilan de l'année et de la fête de l'école :

Bilan de l'année :

Le remplacement de Mme Dussarrat a été compliqué, avec de nombreux remplaçants et des jours sans école.

En cette fin d'année, tous les élèves de l'école se rendront au Domaine de Blasimon, le 30 juin 2023.

Fête de l'école :

Le bilan est positif quant aux retours qui ont été manifestés.

Nous remercions les parents qui nous ont aidés pendant la fête lors de la tenue des stands. Toutefois, nous tenons à rappeler que les moments festifs de l'école gagneraient à être pris en charge par les parents d'élèves pour l'organisation.

6. Présentation de l'équipe pour l'année prochaine :

L'école aura trois nouvelles maîtresses à la rentrée.

Mme Briatte : directrice CM1/CM2

Mme Letable : PS/MS/CE1

Mme Rodriguez : CP/CE2

La mairie :

RAS

QUESTIONS des parents d'élèves élus :

Les questions des parents élus concernent la mairie :

- Y a-t-il eu un axe de réflexion, d'amélioration pour le temps de restauration ?

Un rappel des conditions du temps de cantine est fait.

La mairie s'interroge et souhaite savoir s'il y a eu de nouvelles remontées négatives ou positives.

La mairie répond qu'il y a eu un axe de réflexion mené avec le personnel. Des modifications dans l'organisation ont été apportées. L'organisation spatiale a également été modifiée.

- Des enfants n'ont pas le droit de se rendre aux toilettes pendant le temps de cantine. Y a-t-il une raison ?

La mairie répond que les enfants ont le droit d'aller aux toilettes. Toutefois, ils sont repris verbalement car il est demandé aux enfants d'y aller avant d'arriver à la cantine et que bien souvent, ils demandent quelques minutes après leur arrivée.

Signature de la directrice
Aude DUSSARRAT